



91 rue de Charenton

75012 PARIS

Tel 01 48 05 47 88

Mail : contact@syndicat-magistrature.org

site : www.syndicat-magistrature.org

Twitter : @SMagistrature

Paris, le 18 février 2020

Madame la garde des Sceaux,

Nous avons pris connaissance avec consternation du message que vous avez fait parvenir à l'ensemble des magistrats et fonctionnaires de greffe.

S'il est vrai que ces derniers déploient au quotidien des efforts pour améliorer la situation des justiciables, ceux-ci sont bien antérieurs au mouvement des avocats contre la réforme des retraites.

Les magistrats et fonctionnaires de greffe ne comptent pas leurs heures et montrent effectivement un dévouement exceptionnel pour mener à bien leur mission. Notre enquête sur la charge de travail des magistrats menée l'année dernière objective les très larges dépassements horaires consentis, l'angoisse de la pile et des délibérés à rendre, et plus loin la perte de sens que constitue le fait d'exercer ses fonctions dans des conditions dégradées. Devoir sans cesse arbitrer entre qualité de la décision rendue et gestion des flux, au profit de la rentabilité - qui constitue l'ADN de votre gouvernement -, remet en cause l'office du juge, et par là son rôle en démocratie.

S'en prendre ainsi aux avocats alors que l'état de délabrement des juridictions n'est pas nouveau et connu de tous et que votre part de responsabilité dans cet état des lieux est énorme, n'est qu'une nouvelle illustration de vos méthodes. Par votre inconsistance, en effet, vous contribuez directement à une politique délibérée de destruction massive du service public. Peu de gardes des Sceaux auront réussi à rebuter tant de professionnels de la justice. C'est à l'unisson que le monde judiciaire a dénoncé votre loi de programmation de la justice, dont le but est de fermer l'accès au juge, et de gérer à moyens constants les flux de procédure, au détriment de la proximité et de l'humanité de la justice, de sa qualité, de l'égalité de traitement des justiciables et de l'exercice de leurs droits.

Dans ce contexte, il nous est particulièrement insupportable de lire que vous regrettez le mouvement des avocats parce qu'il « porte atteinte au fonctionnement de l'institution judiciaire » et « méconnaît ainsi les attentes des justiciables, notamment des plus vulnérables d'entre eux ». Outre que vous faites peu de cas du droit constitutionnellement garanti de faire grève, qui, si l'on suit votre raisonnement, ne devrait plus exister puisque son objet même est de perturber une activité donnée pour

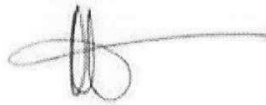
faire entendre des revendications, votre fausse considération pour les justiciables ne peut qu'irriter encore plus.

Quant à votre soutien et votre « indéfectible confiance », ils ne nous sont pas apparus flagrants lorsque nous vous avons apporté notre avis de praticiens sur la réforme de la justice ou encore sur celle de l'ordonnance du 2 février 1945, sans que jamais vous n'en teniez compte.

Au final, soyez sûre que votre courrier apparaît clairement pour ce qu'il est : une tentative désespérée de diviser, en feignant la compassion pour des professionnels que vos réformes contribuent jour après jour à épuiser. L'entrée en vigueur de la fusion des TI et des TGI dans l'impréparation et la précipitation n'est que le dernier avatar de votre absence totale et réelle de considération pour les magistrats et les fonctionnaires de greffe.

Nous vous prions d'agréer, Madame la ministre, l'expression de notre vigilante considération.

Katia Dubreuil
Présidente

A handwritten signature in dark ink, consisting of a series of loops and a long horizontal stroke extending to the right.